[Français]

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est, BQ): Monsieur le Président, je suis essentiellement d'accord avec les propos tenus par mon honorable collègue quand il trace un portrait plutôt sombre de l'économie canadienne. Il disait: «We are headed for an economic collapse and we are going down the steep and narrow path to national bankruptcy,»

• (1330)

La banqueroute nationale, c'est ce qu'on voit se dresser avec le Budget présenté cette année. C'est une des raisons, une seule mais elle est importante, pour laquelle le Québec aimerait se séparer du Canada. La situation budgétaire et financière canadienne est en désordre et elle se dirige carrément vers une catastrophe, une banqueroute. Cela a déjà été pratiquement annoncé par les conseillers financiers new-yorkais.

Pour ma part, je ne veux pas voir au Québec—comme mon honorable confrère l'a dit—les pauvres et les personnes âgées ne pas obtenir de soutien des programmes sociaux. C'est effectivement un Budget terriblement injuste envers les personnes qui bénéficient de programmes sociaux.

On coupe 100 millions de dollars par année dans ce Budget, et cela, seulement au chapitre du logement social, alors que cette clientèle est parmi la plus pauvre de la population. Les familles monoparentales, les femmes, les personnes âgées, les personnes seules, les bénéficiaires d'aide sociale font partie de la couche sociale la plus pauvre de la société. Elle est touchée par des coupures de 100 millions par année, alors que, pour ainsi dire, on laisse aller les banques en ne leur imposant que très peu de coupures, soit 100 millions sur deux ans, lesquelles banques canadiennes, l'année dernière, ont fait des profits nets de 4,3 milliards de dollars. Ces coupures représentent à peine 2 p. 100 de leur profit net.

Je pourrais aussi ajouter qu'on laisse aller les fiducies familiales sans qu'elles paient leur dû.

Je termine en disant que je sympathise entièrement avec les propos tenus par mon honorable collègue et je lui pose la question suivante: S'il était au Québec, n'est-ce pas qu'il serait d'accord avec moi que la meilleure solution, du moins pour les Québécois, c'est la souveraineté?

[Traduction]

M. Morrison: Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention très théâtrale. Cependant, il y a une chose qui m'intrigue. Je sais que le député est économiste et pourtant, dans son intervention, j'ai décelé des traces de trois théories économiques différentes. J'ai entendu un peu d'Adam Smith, un peu de Engels, peut-être, et beaucoup de John Maynard Keynes.

Le député insinuait—il, dans sa question au sujet de la succession, que l'on n'a à s'occuper d'aucun des canots de sauvetage quand on quitte le navire de l'État qui fait naufrage, qu'on peut s'en tirer indemne après avoir profité des largesses de l'État qui ont donné lieu au déficit accumulé ces 20 dernières années, et qu'on peut abandonner le tout aux autres sans assumer sa part? Est—ce là ce que le député disait?

Le budget

[Français]

Le vice-président: Je suis désolé, mais vous n'aurez pas la possibilité de répondre, car votre temps de parole est écoulé. Nous reprenons le débat avec l'honorable députée de Central Nova.

[Traduction]

Mme Roseanne Skoke (Central Nova, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le budget présenté par le ministre des Finances.

Le budget de 1995 vise principalement à soutenir la croissance économique et à favoriser la création d'emplois. Il contient des mesures audacieuses pour réduire les dépenses et il redéfinit la façon dont le gouvernement insufflera plus de force et de dynamisme à l'économie canadienne.

Le budget vise à rétablir la santé des finances publiques et à réorienter l'action du gouvernement dans le sens des priorités et des besoins importants. Ce budget va redonner au gouvernement le rôle qui lui revient pour que l'économie canadienne puisse se redresser.

Ce budget est le plus important depuis la démobilisation qui a suivi la dernière guerre. Il donne suite à la promesse d'atteindre les objectifs financiers en se fondant sur des hypothèses économiques modérées. Il réduit le déficit en grande partie par une compression des dépenses et restructure les dépenses de manière à poursuivre la réduction du déficit. Ce budget met de l'ordre dans les affaires du gouvernement en réduisant la taille de l'appareil gouvernemental et en le rendant plus frugal, en améliorant la gestion des affaires publiques et en rendant l'État plus innovateur.

Le budget donne au gouvernement un nouveau rôle dans l'économie. Il réorganise les transferts fédéraux aux provinces, trace la voie de la réforme de l'assurance-chômage et du régime de pensions public. Il répartit le poids des compressions équitablement entre les Canadiens et entre les régions.

• (1335)

La dette et le déficit sont des problèmes nationaux. Le budget actuel répartit équitablement le fardeau des compressions entre les régions. Partout, les Canadiens ont insisté pour que nous contrôlions les dépenses. Certaines mesures frappent plus durement certaines régions que d'autres, mais dans l'ensemble aucune ne l'est de façon disproportionnée.

Le budget prouve que le fédéralisme est flexible et dynamique. Le gouvernement réduit les paiements de transfert aux provinces, mais comme promis ces dernières en ont été avisées suffisamment longtemps d'avance et les réductions sont moindres que les compressions que le gouvernement fédéral s'impose à lui-même. Le gouvernement demeure attaché au programme de péréquation, qui constitue un pilier du fédéralisme canadien.

Le nouveau Transfert social canadien donnera à toutes les provinces plus de souplesse pour concevoir leurs programmes sociaux tout en maintenant les principes contenus dans la Loi canadienne sur la santé. Aux termes du Transfert social canadien, qui débutera en 1996–1997, les provinces recevront un financement sous forme de points d'impôt et d'espèces s'élevant à 26,9 milliards de dollars, soit une diminution de 2,5 milliards par rapport à ce à quoi pourraient s'attendre les provinces selon le régime actuel.